

# HISTORIQUE DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

La célébration à Saint-Moritz, du 30 janvier au 8 février 1948 des V<sup>es</sup> Jeux olympiques d'hiver, nous donne l'occasion de rappeler l'historique des Jeux d'hiver et les lieux où ils furent disputés jusqu'à ce jour.

Chacun sait que c'est en 1894, après plus de mille six cents ans d'interruption, qu'il fut décidé, sur l'initiative généreuse et enthousiaste du baron Pierre de Coubertin, de rétablir la célébration des Jeux olympiques. Les premiers Jeux de l'ère moderne furent commémorés à Athènes en 1896 ; à cette époque, à part le patinage artistique pratiqué dans plusieurs pays de façon populaire, les sports de neige et de glace étaient en quelque sorte inconnus ou à leurs tout premiers débuts.

Ce n'est qu'en 1908, lors des Jeux de la IV<sup>e</sup> Olympiade commémorés à Londres, qu'y figuraient pour la première fois les sports de glace, sous forme de patinage artistique et de hockey sur glace. Rappelant cet événement, le baron de Coubertin écrit dans ses mémoires : « En 1908, à Londres, les sports de glace, à défaut des sports de neige, furent brillamment représentés. A Stockholm naturellement, ils furent écartés par l'absence même d'un palais de glace et le fait que toute la Scandinavie était hostile alors à l'idée d'un cycle olympique spécial ; cette hostilité était en 1924 assez forte encore pour que des menaces de sécession fussent formulées en Norvège. Les Jeux de Chamonix ne furent tolérés par nos amis du Nord qu'à la condition de ne point porter le nom d'« Olympiques ».

A nouveau, à l'occasion des Jeux de la VII<sup>e</sup> Olympiade, à Anvers, en 1920, un tournoi de hockey sur glace et des concours de patinage artistique, disputés dans des palais de glace, figurèrent au programme des Jeux.

Les sports de neige et de glace étaient alors en plein développement ; dans la plupart des pays d'Europe comme aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada, des fédérations nationales de sports d'hiver venaient de naître et quelques-unes s'étaient déjà groupées en ligues ou fédérations internationales. En présence de cette évolution, le baron de Coubertin porta à l'ordre du jour du congrès olympique de

1921 tenu à Lausanne la question de l'organisation d'un cycle spécial de Jeux d'hiver ; c'est alors que, malgré l'opposition des représentants scandinaves, les bases des Jeux olympiques de neige et de glace furent établies et c'est au Comité olympique français que revient le grand mérite d'avoir organisé à Chamonix, en 1924, des Concours internationaux de sports d'hiver, soit de ski, de patinage, de hockey sur glace et de bobsleigh, à l'occasion et comme prélude des VIII<sup>es</sup> Jeux olympiques fixés à Paris. Ces concours, groupant 293 représentants de 16 nations diverses, furent un véritable succès ; aussi fut-il décidé à l'unanimité lors du congrès olympique de Prague en 1925 d'instituer un cycle spécial de Jeux olympiques d'hiver qui se célébreraient la même année que les Jeux olympiques proprement dits et pour lesquels le pays détenteur de l'olympiade avait un droit de priorité à condition de pouvoir fournir des garanties suffisantes d'organiser chez lui les Jeux d'hiver dans leur ensemble.

Le congrès de Prague donne encore rétrospectivement aux concours d'hiver de Chamonix le titre de I<sup>ers</sup> Jeux olympiques d'hiver, et comme la célébration des Jeux de la IX<sup>e</sup> Olympiade en 1928 avait été attribuée à la ville d'Amsterdam et que les Pays-Bas étaient dans l'impossibilité de faire disputer des Jeux d'hiver, le Comité international olympique, seule autorité ayant le droit d'attribuer à une cité la célébration des Jeux olympiques, porta son choix sur la ville de Saint-Moritz, en Suisse, comme siège des II<sup>es</sup> Jeux olympiques d'hiver. 940 concurrents, venant de 25 nations différentes, s'y mesurèrent, preuve manifeste de la popularisation toujours plus grande des sports de neige et de glace.

Quatre ans plus tard, comme prélude des Jeux de la Xe Olympiade fixés à Los Angelès en 1932, les III<sup>es</sup> Jeux olympiques d'hiver se sont disputés à Lake Placid, dans l'Etat de New-York. Par, suite de la longueur du voyage et des frais qui en résultaient, la participation marqua un recul ; le nombre des concurrents ne fut que de 307, représentant dix-sept nations différentes.

Quant aux IV<sup>es</sup> Jeux olympiques d'hiver servant de prélude à la célébration des Jeux de la XI<sup>e</sup> olympiade qui eut lieu à Berlin, en 1936, ils se disputèrent à Garmisch-Partenkirchen, dans les Alpes bavaroises. De nouvelles épreuves ayant été ajoutées au programme primitif des jeux d'hiver et par suite de l'engagement de quelques nouveaux pays, un record de participation fut enregistré avec 1061 concurrents représentant vingt-huit nations.

La guerre, hélas ! empêcha la célébration, en 1940 et 1944, des Jeux de deux olympiades, et c'est de nouveau sur Saint-Moritz, la coquette cité de la Haute-Engadine, qui déjà en 1928 organisa très brillamment les II<sup>es</sup> Jeux olympiques d'hiver, que le Comité international olympique porta son choix comme siège des V<sup>es</sup> Jeux olympiques d'hiver, les premiers d'après guerre, tandis que les Jeux de la XIV<sup>e</sup> olympiade se dérouleront à Londres.

Prévus du 30 janvier au 8 février 1948, ils grouperont à nouveau, après douze ans d'in-

terruption, les meilleurs spécialistes et champions des sports de neige et de glace de l'univers ; déjà une vingtaine de nations ont annoncé leur participation, ce que l'on peut considérer comme un succès, en cette période de difficultés d'après guerre, alors que des pays comme l'Allemagne et le Japon, actuellement sans comités olympiques nationaux, ne sont pas admis aux Jeux et que d'autres, comme les pays baltes, n'existent plus.

Les V<sup>es</sup> Jeux olympiques d'hiver à Saint-Moritz, première grande manifestation sportive d'après guerre, constitueront sans doute le digne prélude de la XIV<sup>e</sup> Olympiade, 1948, de l'olympiade de Londres, de l'olympiade de la Paix, d'une paix durable, d'une paix éternelle, souhaitons-nous.

L'olympisme, œuvre de paix, de rapprochement des peuples, leur apprenant à se connaître, à s'estimer, à s'aimer, tel était l'idéal du baron Pierre de Coubertin. Puisse-t-il se réaliser !

Dr Fr.-M. MESSERLI, Lausanne.

---

## IMPORTANT

### Visas pour la Suisse à l'occasion des Jeux de Saint-Moritz 1948

Le Comité olympique suisse, d'entente avec la Chancellerie du C. I. O., avise les participants aux Jeux de Saint-Moritz que le Département fédéral suisse de justice et police a bien voulu consentir à accorder toutes les facilités possibles aux visiteurs et participants aux Jeux de Saint-Moritz en 1948. A cet effet des ordres précis ont été donnés à toutes les Légations suisses à l'étranger.

Les membres du C. I. O. qui se rendront à Saint-Moritz et dont la liste a été remise à la chancellerie, auront leurs noms déposés dans les Légations suisses de leurs pays respectifs. Ils voudront donc bien se présenter comme tels et leurs visas leur seront accordés immédiatement.

En cas de difficultés, prière de s'adresser au Comité olympique suisse, case 29, Lausanne 17.

### La session du C. I. O. à Saint-Moritz

Les membres du C. I. O. sont priés de prendre part à la session de Saint-Moritz dont la première séance a été fixée au jeudi 29 janvier 1948, à 10 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Moritz (anciennement Hôtel Savoy). Les membres ont tous reçu, en septembre dernier, l'ordre du jour.

La Commission exécutive se réunira la veille déjà en séance, soit le 28 janvier 1948.

### A propos des symboles et des termes olympiques

A la session du C. I. O. à Lausanne, en 1946, le président du C. I. O. avait recommandé aux Comités olympiques nationaux de faire l'impossible pour faire protéger les symboles et les termes olympiques. Nous avons été heureux d'apprendre que le Comité olympique néerlandais vient de les faire déposer dans son pays. La Suisse, rappelons-le, dans l'impossibilité de les faire déposer — les lois de ce pays ne l'autorisant pas — les a néanmoins fait protéger par le Bureau fédéral de la propriété intellectuelle.

Deux exemples à suivre !